

Commission cantonale vaudoise des monuments historiques

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **55 (1947)**

Heft 1

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

COMMISSION CANTONALE VAUDOISE DES MONUMENTS HISTORIQUES

Séance du 3 octobre 1946 à Aigle.

RAPPORT DE L'ARCHÉOLOGUE CANTONAL.

Monsieur le Président et Messieurs,

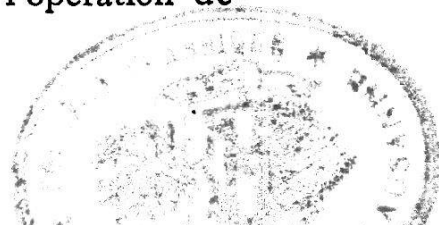
L'année 1946, au point de vue des questions historiques et archéologiques, ne présente pas une grande différence avec sa devancière ; c'est dire qu'il ne s'est pas présenté de faits transcendants et que l'activité dans les travaux de conservation et de restauration de monuments historiques n'a pas encore repris l'importance de la période d'avant-guerre, les conditions économiques ne s'étant pas suffisamment améliorées, et les prix de la construction ayant plutôt une tendance à la hausse.

D'autre part, la pénurie de combustible minéral a engagé beaucoup de propriétaires à revoir la question du chauffage des édifices dans le sens d'une adaptation au combustible ligneux, comme aussi du remplacement des installations existantes ou de leur complément par un système électrique. Il en est résulté parfois des inconvénients pour l'esthétique et le bon entretien des monuments et l'on ne s'est pas toujours avisé à temps que l'approbation du Département devait être requise au préalable de toute modification.

Il arrive aussi parfois que l'on se préoccupe de questions accessoires, alors qu'on néglige les plus importantes, ainsi, on vouera toute sa sollicitude à la pose d'un vitrail ou d'un instrument, quand l'édifice qui les reçoit réclame des soins de remise en état ou d'entretien beaucoup plus urgents.

I. RESTAURATIONS ACHEVÉES DEPUIS 1944.

1. *Chessel, église.* — Après bien des difficultés d'ordre local, le comité de restauration fut constitué, qui conduisit à chef l'entreprise. M. l'architecte Schmid mit beaucoup de dévouement à diriger les travaux dans des conditions parfois assez pénibles, et l'opération de restauration peut être considérée comme bien réussie.



Le rapport de 1945 donnait quelques détails sur le charmant petit édifice que la commission aura l'occasion de voir au cours de la tournée de cet après-midi.

Les différentes époques de construction ont été démarquées et une petite fresque retrouvée sous l'enduit de la paroi occidentale, au midi de la porte d'entrée restaurée.

Une annexe construite il y a une centaine d'années, dans l'angle entre le clocher et l'abside, pour y loger le local d'arrêts communal a été démolie pour le plus grand bien de l'aspect extérieur.

2. *Lucens, chapelle.* — Une première étape de restauration de la chapelle de Lucens avait été réalisée en 1930.

En 1946, le Département des travaux publics a procédé à la réalisation de la deuxième étape, qui comportait la suppression de la galerie ancienne, le remplacement du mobilier et l'installation du chauffage et de l'éclairage électriques. M. notre collègue Virieux en a dirigé les travaux et pourra sans doute renseigner la commission sur ces opérations qui touchent à leur achèvement.

II. RESTAURATIONS EN COURS.

1. *Chillon.* — On s'est borné comme l'an dernier, à des travaux d'entretien, la situation financière ne permettant pas d'entreprendre d'ouvrages importants. Les doubles des grands relevés généraux ont été achevés. Ces dessins sont destinés à être conservés dans un local différent de celui des archives habituelles de Chillon, afin d'éviter, en cas d'accident, une perte irrémédiable.

Du fait de la visite des troupes américaines, la situation financière s'est sensiblement améliorée au cours de l'année. D'autre part, l'utilisation de l'édifice pour des réunions et banquets de sociétés étant devenue par trop fréquente, et les demandes à cet effet toujours plus abondantes, il a été pris la décision de ne plus accorder d'autorisation que pour les congrès importants suisses ou internationaux.

2. *Aigle, château.* — La première étape de restauration du château d'Aigle a été exécutée au cours de l'été 1946. Elle intéressait l'entrée principale et les murs de courtine sud et est, avec une dépense présumée de 28 000 fr.

Les charpentes du chemin de ronde et de la tour sud-est ont été réparées et consolidées, et la couverture complètement refaite en utilisant les anciennes tuiles. Ces travaux ont été très soigneusement exécutés. Le dégagement du chemin de ronde du côté cour, par l'abaissement des appentis et l'enlèvement de certaines annexes récentes, a été une opération très heureuse, qu'il sera nécessaire de développer par la diminution de largeur du hangar dénommé « l'Arsenal » dans la cour orientale.

Le tremblement de terre récent avait provoqué des dégâts assez importants à la cheminée du « palas » et au crénelage du donjon, qui ont été réparés.

Dans la chambrette de la bretèche surmontant la porte d'entrée de la cour du château, parois et plafond sont décorés de charmantes peintures qu'il conviendra de restaurer avec soin.

Après examen minutieux, il a été décidé de rétablir les volets à bascule dans les créneaux du mur de courtine sud ; les pivots de ces volets existent encore dans les anciennes embrasures.

3. *Payerne. Abbatale.* — Les travaux ont été poursuivis dans la grande nef, qui a été complètement débarrassée des anciens plan-



L'Abbatale de Payerne. Vue de la nef et du chœur.

chers bernois. Dans la première travée, une sorte de podium-terre-plein avait été aménagé pour former plancher des W.-C. de la prison et de l'école primaire adjacente, qui y avaient été installés autrefois. Ce podium a été enlevé, ce qui a mis à découvert une partie du carrouage du sol ancien de l'église ainsi que le seuil de la porte d'entrée principale.

Dans l'angle méridional et au-dessous de la porte donnant accès à la chapelle Saint-Michel, on a mis à jour le départ d'un escalier d'époque bernoise, conduisant à des locaux probablement destinés à loger le palefrenier du gouverneur bernois, au-dessus de l'écurie que celui-ci avait fait aménager au plain-pied de l'édifice, et dont la porte (visible dans l'escalier du bâtiment scolaire adjacent) existe encore.

Les derniers travaux, en dégagant vers l'intérieur la porte d'entrée principale, ont apporté quelque clarté sur le problème de l'ancienneté de la tour Saint-Michel que, depuis Rahn, on considérait toujours comme la partie la plus ancienne des bâtiments du couvent. Il s'est révélé que la tour avait été adossée, après coup à une façade occidentale de l'église préexistante, ainsi que rappelé dans mon précédent rapport.

C'est à ce moment-là que l'on a voûté l'église et pour le faire avec plus d'aisance, comme aussi pour obtenir des travées de meilleures dimensions, on réduisit le nombre des travées de sept à six. A l'extérieur, la façade nord présente les sept travées primitives, tandis qu'à l'intérieur, la nouvelle répartition a apporté un désaxement des anciennes fenêtres auquel on a remédié dès la troisième travée en déplaçant purement et simplement les fenêtres. C'est pour cette raison que l'on voit en façade le désaxement graduel qui va si loin qu'une des anciennes bandes murales est coupée par la grande fenêtre gothique aménagée au XV^e siècle en lieu et place d'une baie romane.

Dans la façade nord, les restes des fenêtres déplacées ont permis d'en rétablir le tracé, et l'on voit qu'à l'origine elles étaient toutes au même niveau, tandis que celles qui furent déplacées suivirent la progression ascensionnelle des voûtes en s'avancant vers le chœur.

Une autre constatation importante faite dans la façade nord est celle de la différence des types de fenêtres, dont quatre sont d'époque romane.

Les baies les plus anciennes (travées 1 à 3) ne présentent qu'une seule embrasure vers l'intérieur, sans feuillure quelconque. *Le deuxième type* (travée 4) est celui de la première fenêtre déplacée ; il présente une petite embrasure extérieure et une grande intérieure, mais aussi sans feuillure quelconque. *Le troisième type* (travée 6) présente des embrasures des deux côtés, mais celles-ci sont séparées par un filet saillant de 3 à 4 cm., qui permettait l'application d'une fermeture, châssis ou vitrage. C'est le type que l'on retrouve dans le mur sud et dans le mur goutterot.

Le quatrième type se trouve dans la première croisée, au-dessus de l'arc qui ouvre la chapelle d'Estavayer sur la nef, dans le mur qui a remplacé celui du croisillon nord du premier transept. Il présente les deux embrasures mais séparées cette fois-ci par une rainure dans laquelle s'engageait le vitrage. C'est le type que l'on retrouve dans toute la partie du XII^e siècle, c'est-à-dire dans le chevet actuel.

Cette succession dans la même façade de tous ces types divers d'époque romane est une nouvelle preuve de la grande ancienneté de cette partie du monument.

Actuellement, cette façade est entièrement visible de l'extérieur depuis qu'au courant du mois de juin dernier on a démoli l'ancien abri qui la masquait, la « Grenette », et que, petit à petit, les ouvertures bernoises sont éliminées.

A l'intérieur, dans le bas-côté sud, on a trouvé des vestiges de peintures sur le mur extérieur, indiquant qu'il y eut probablement des autels secondaires dans cette partie.

L'enlèvement de la grenette a permis de rouvrir la fenêtre occidentale de la chapelle d'Estavayer, et on a démuré l'arc qui faisait communiquer cette chapelle avec les nefs.

Les travaux se poursuivent avec le petit budget annuel de 8000 à 10 000 fr. et les visiteurs du majestueux monument sont de plus en plus nombreux.

4. *Tour de Marsens*. — La restauration de la partie haute de la tour de Marsens, crénelage, toiture, façades, a été entreprise par ses propriétaires, MM. H. et B. Næf, sous la direction de M. A. Næf fils, architecte, et approche de son achèvement.

Les créneaux et merlons ont été consolidés et complétés avec modération, la toiture remise en état et les façades rejointoyées en partie. Le parapet de l'échauguette NE a été rétabli pour parer à tout danger.

5. *Ursins*. — La paroisse d'Ursins fait procéder à une restauration intérieure du petit temple qui, comme on le sait, est construit sur les murs d'un petit sanctuaire romain. Les travaux qui ne touchent pas aux substructions romaines, sont dirigés par l'architecte Frauche, avec comme décorateur le peintre F. Ribas. Les travaux sont en voie d'achèvement.

III. TRAVAUX A DES MONUMENTS HISTORIQUES CLASSÉS.

1. *Aigle, église*. — Le séisme du 25 janvier 1946 a aussi eu pour conséquence une dislocation du clocher de l'église d'Aigle, dont la petite pyramide de tuf fut lézardée.

Mandé par la Municipalité, M. l'architecte Schmid a paré aux travaux de consolidation les plus urgents, et étudie une remise en état plus complète.

2. *Avenches, temple.* — Un monument aux soldats, en l'espèce d'un relief de bronze avec l'effigie du général, bourgeois d'Avenches, a été placé dans la façade occidentale du temple.

3. *Bex, clocher.* — Le tremblement de terre du 25 janvier 1946 a provoqué une dislocation de la flèche du clocher de Bex, haute pyramide de tuf dont le sommet avait été réparé en 1903-1904.

La partie réparée restée intacte a, en oscillant, écrasé les assises de tuf sur lesquelles elle reposait, et est devenue menaçante pour la sécurité publique. Par bonheur, on avait, au moment de la réparation de 1904, placé une armature de fer à l'intérieur de la pyramide, ce qui empêcha une chute totale.

Les autorités de Bex se sont préoccupées immédiatement de porter remède aux dégâts et, après examen de l'état des lieux, décidèrent la réfection de l'extrémité de la flèche. Un échafaudage tubulaire fut dressé autour de la pyramide et toute celle-ci consolidée sur notre proposition par une armature intérieure en ciment armé (gunité), puis la pointe reconstruite sur environ 8 m. de hauteur.

L'opération a parfaitement réussi, et les secousses sismiques subséquentes n'ont eu aucun effet pernicieux sur le clocher.

Ensuite de ces travaux, la Municipalité a décidé de faire procéder à une restauration du porche situé dans le clocher. C'est l'architecte C. Jaccottet, à Lausanne, qui dirige les opérations.

IV. TRAVAUX A DES MONUMENTS HISTORIQUES NON CLASSÉS.

1. *L'Abergement.* — Il a été procédé, au cours d'une cérémonie tout à fait charmante, à la reconnaissance de l'achèvement des vitraux du temple de l'Abergement, œuvre due à la persévérance et au dévouement de notre collègue M. Grasset.

Comme on le sait, deux vitraux exécutés par le peintre et graveur Eug. Grasset, pour la cathédrale, n'ont, pour diverses raisons, et notamment la mort de Grasset, jamais été complétés ni posés.

L'Abergement est la commune d'origine de Grasset et, avec le consentement des autorités cantonales, ces vitraux ont été remis à la paroisse pour être posés dans le temple avec le complément nécessaire. La fondation Gleyre a participé à la réalisation de l'opération, qui a permis ainsi de mettre en valeur, dans la patrie même de l'artiste, l'une de ses bonnes œuvres, et de donner un attrait tout particulier au petit temple.

V. PROJETS DE RESTAURATION ET ETUDES.

1. *Coppet*. — A Coppet, le système de chauffage par planches électriques n'a jamais donné satisfaction. Aussi la paroisse a-t-elle fait remplacer le chauffage électrique par une installation à pulsion d'air chaud.

2. *Lignerolle, église*. — Le temple de Lignerolle est une curieuse construction où se marient de façon peu harmonieuse des vestiges du passé et des adjonctions modernes assez peu heureuses. On y trouve des formes du XIII^e siècle, des chapelles du XV^e siècle, fort drôles.

Une restauration malheureuse a été exécutée dans les années 1900 et c'est probablement la raison pour laquelle cet édifice n'a pas été classé.

Cependant la paroisse se préoccupe de remettre un peu d'ordre dans ce chaos et a chargé l'architecte R. Barbey de lui présenter une étude, que nous examinerons avec toute l'attention qu'elle mérite.

3. *L'Isle, château*. — Le projet de restauration de ce monument important n'a pas encore reçu de suite. Cependant les arbres de l'allée orientale ont été arrachés et remplacés par une plantation nouvelle. Un groupe de beaux arbres sera conservé aussi longtemps que le permettra leur état et si possible jusqu'au moment où les nouvelles plantations auront pris un développement suffisant pour atténuer la déchirure que provoquera inévitablement l'abatage dans le charmant tableau.

4. *Ressudens*. — La paroisse de Ressudens a fait remplacer l'ancien mobilier de l'église par de nouveaux bancs confortables. Elle se propose aussi de faire étudier le chauffage par l'électricité.

5. *Ropraz*. — La paroisse de Ropraz se propose de faire restaurer son temple datant de 1761, qui renferme des peintures armoriées et une chaire sculptée intéressante.

6. *Saint-Prex, église*. — Nous avons signalé l'accident survenu au clocher de Saint-Prex par coup de foudre du 27 juillet 1945. La remise en état n'a pas encore eu lieu. Par contre, la paroisse se préoccupe de faire placer un orgue dans le temple, sur la galerie qui occupe le premier étage du clocher.

Dans ce temple restauré il y a trente-cinq ans, la question chauffage a donné lieu à des déboires. Un premier système, à pulsion d'air chaud, qui satisfaisait au début, semble ne plus avoir répondu dans la suite. On y suppléa en introduisant de nouveaux poêles-tambours en tôle ; après quoi on installa un chauffage partiel par radiateurs électriques placés sous les bancs. Ceux-ci ne suffisant pas, on compléta l'instal-

lation par des radiateurs planches qu'on alla même à certaine époque jusqu'à poser au travers des jolies arcatures du chœur.

Actuellement, de nouveaux crédits ont été accordés par le conseil communal pour une reprise de toute la question sur des bases plus sérieuses.

7. *Vufflens-la-Ville*. — Le petit temple de Vufflens-la-Ville a été restauré une première fois en 1899 par l'architecte Jacques Regamey à Lausanne.

Le 15 décembre 1936, la commune présentait au Département une demande d'aide pour des travaux de remise en état d'après un projet par l'architecte A. Naef fils, à Lausanne. Un subside fut accordé, mais il ne fut pas donné de suite à ce projet.

Par lettre du 24 septembre 1945, une nouvelle demande émanant du comité de restauration du temple, accompagnée d'un projet de M. l'architecte Lavenex est adressée à l'Etat, avec un devis de 32 700 fr. Un subside de 15 % est accordé pour cette restauration, approuvée sous certaines conditions précises.

Il ressort d'un rapport A. Naef, établi lors de la première restauration, que nous avons à faire à l'un des édifices religieux les plus anciens du canton, et que l'on peut attribuer au X^e siècle ou au plus tard au début du XI^e siècle la construction du premier sanctuaire. Celui-ci fut ensuite modifié, soit agrandi au XV^e siècle, puis on construisit le clocher en 1777.

L'église primitive avait une nef de plan rectangulaire, légèrement rétréci vers l'est où il se terminait par une abside semi-circulaire légèrement outrepassée. La porte d'entrée dans la façade ouest fut modifiée au XV^e siècle pour faire place à une porte plus grande, au moment où l'on abattait l'abside pour créer un chœur rectangulaire plus grand, que l'on recouvrit de la voûte sur croisée d'ogives existant encore actuellement.

Dans les murs nord et sud de la nef primitive, on remit à jour des bandes murales et des arcatures dites lombardes, ainsi que des vestiges de fenêtres et portes anciennes murées au XV^e siècle.

Le chœur rectangulaire fut modifié en 1777, au moment de la construction du clocher, en ce sens qu'on renversa le sens des locaux en murant la porte d'entrée à l'ouest pour la remplacer par une nouvelle porte percée au fond du chœur à l'est, à laquelle le clocher servit de vestibule.

L'ancienne piscine et la crédence gothique sont conservées ; on en a cependant changé les portes pour en faire les dépôts, du reste très défectueux, des archives communales. L'ancienne porte de la crédence, sculptée et peinte, est conservée, mais elle a été plaquée contre la barrière de l'escalier dans le clocher.

La partie la plus ancienne de la nef est couverte d'un plafond de

bois cintré, en berceau, qui peut dater du XV^e siècle, sans toutefois qu'on puisse l'assurer. Il est à couvre-joints moulurés, peu régulier, et présente des signes de réparation ou modification. Une galerie de bois a été établie au-dessus de l'entrée à l'époque de la construction du clocher et ne présente rien de bien intéressant.

Le clocher est une bonne construction bernoise, sans rien de transcendant. Il a remplacé un clocher plus ancien qui menaçait de s'écrouler, mais dont on ignore l'emplacement exact.

VI. EXPLORATIONS ET FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES.

1. *Arzier. Chartreuse d'Oujon.* — Les tractations entreprises avec la Municipalité d'Arzier (ou plutôt son syndic) pour la reprise et le dégagement de la chartreuse d'Oujon, sont plutôt difficiles. Actuellement, le Département a fait à la commune une proposition d'achat de la partie de forêt intéressée, pour la soustraire à l'intransigeance de ces Messieurs. Les fouilles commencées par le séminaire d'histoire de l'art de Bâle, sous la direction du professeur Gantner, n'ont en conséquence pas encore pu être reprises.

2. *Avenches.* — La société industrielle « Aventica » fait construire le long et au nord de la route cantonale d'Avenches à Faoug, peu après la bifurcation du chemin conduisant à la gare, dans le confin appelé « Champ Baccon », des maisons locatives à l'usage de ses employés. Trois de ces maisons locatives ont été bâties en 1945, sans que quiconque fût prévenu, et ce n'est, hélas, qu'au hasard d'un passage, et lorsque les terrassements en étaient achevés que le soussigné put y jeter un coup d'œil, hélas trop tard pour pouvoir faire des constatations précises.

En 1946, un nouveau bâtiment était mis à l'enquête et, informé à temps par le Conservateur du musée, il a été possible d'intervenir à temps et de pratiquer une fouille un peu sérieuse sur l'emplacement, qui est un terrain dans lequel jusqu'à ce jour, Pro Aventico n'avait pu faire d'exploration.

Quoique les travaux de la bâtisse nouvelle n'aient pas permis une exploration complète, nous avons cependant pu faire des constatations fort intéressantes. Tout d'abord, le fait que trois couches principales d'occupation se rencontrent dans toutes les parties du terrain. Une chaussée romaine gravelée de 4 m. 50 de largeur, le traverse d'ouest à l'est, bordée du côté méridional par un mur de clôture d'épaisseur modeste (55 cm.), dans lequel se répètent de distance en distance des élargissements supportant des piliers dont l'un des socles était encore en place. Au nord de la chaussée et parallèlement à celle-ci à une distance de 4 m., court le mur méridional d'un bâtiment de dimension importante ; ce mur a été repéré sur une longueur de 21 m.,

mais l'extrémité orientale n'a pas encore été atteinte. Au nord de ce mur et à 6 m., un autre mur longitudinal parallèle au premier, et plusieurs murs transversaux, dont il ne nous a pas été permis de déterminer l'exacte longueur, forment les divers locaux du bâtiment.

Des amorces de murs indiquent que plus au nord encore, d'autres locaux étaient disposés. Dans deux des locaux, le sol calciné sur une épaisseur de 20 cm. environ indique un usage prolongé comme chaufferie ou atelier pour industrie du fer.

A l'extérieur du mur occidental, à une profondeur de plus de 2 m., et reposant sur le sol vierge, limon jaunâtre que l'on retrouve partout dans le sous-sol de la partie plate du site d'Aventicum, on a rencontré des poutres de chêne de forte dimension et des grosses planches posées horizontalement, qui ont dû servir de supports à une construction mécanique romaine adossée au mur. C'est la première fois, sauf erreur, que l'on rencontre à Avenches des bois romains bien conservés, qui, cela va sans dire, sont entrés au musée.

Comme trouvailles, on a fait une abondante récolte de poteries de diverses époques, réunies séparément suivant les diverses couches, dans des caisses, qui permettront une étude plus approfondie de l'époque des diverses utilisations de l'emplacement et de leur genre.

Plusieurs fibules de bronze, dont l'une décorée d'émaux, une douzaine de monnaies, des ferrures de menuiserie, un petit goulot de bronze et des fragments de verrerie divers sont venus compléter ces découvertes. On a aussi récolté un fragment de tuile avec le sceau de XXI^e Légion, assez rare à Avenches.

La fouille a été remblayée le 21 septembre dernier.

Aux Mottes. — On a trouvé en défrichant un plantage une sépulture à incinération, dont l'urne de verre (brisée) était renfermée dans un coffre de pierre formé de deux grosses dalles excavées en alvéoles et reliées par quatre tenons de fer. Une cruche de terre jaune, intacte, accompagnait la sépulture.

3. *Bassins. En Feuilleuse.* — Il existe sur une crête dans le territoire de Bassins, au lieu dit « En Feuilleuse », une nécropole burgonde, dont MM. Pelichet et Sauter et M^{lle} Reibold ont eu la possibilité de fouiller, en septembre 1945, deux tombes. Il a été récolté une plaque de ceinture et quelques menus objets qui sont entrés au musée de Nyon. L'exploration sera poursuivie lorsque les circonstances le permettront.

4. *Nyon. Rue Delafléchère.* — Dans le courant de décembre 1945, les fouilles ont été reprises dans la Rue Delafléchère, sous la direction de notre collègue M. Pelichet. — Le grand temple de Mythra sur lequel passe aujourd'hui la rue, se termine au nord par une grande salle de 12 m. sur 17 m. 50, dont le grand axe a la direction est-ouest, et qui s'étend sous la maison de la loge maçonnique jusqu'à la limite

de la propriété Jaquier. Une partie des murs romains subsiste intégralement dans les caves des bâtiments modernes.

Ainsi la cour-forum se trouve maintenant bien délimitée, sauf pour le côté longeant la Grand'rue.

La prolongation des murs au travers de la place semble indiquer que l'entrée du temple se trouvait là.

Du côté ouest du temple, on a rencontré des murs romains et des traces de dallages qui font supposer que, de ce côté, le monument n'était pas dégagé, mais que des maisons particulières s'y adossaient.

Les travaux ont été difficiles, vu le lieu et les nombreuses canalisations qui le traversent ; mais les constatations faites ont largement compensé les efforts faits pour l'étude du grand édifice romain.

Rue de l'Argillière. — En décembre 1945, au cours de la construction d'une villa au chemin de l'Argillière, au-dessus de la gare de Nyon, on a rencontré des murs romains. D'entente avec le propriétaire, notre collègue, M. Pelichet, a pu procéder à une exploration qui a révélé l'existence d'une construction romaine relativement modeste, mais dont les relevés seront fort utiles pour compléter l'étude topographique de la colonia Equestris.

5. *Orbe. Boscéaz.* — Il n'a pas été exécuté de nouveaux travaux d'exploration à Boscéaz en 1946. Des mutations sont intervenues à Pro Urba par suite de départ pour Vevey de son secrétaire, M. Edmond Rossier, professeur. Mais une reprise d'activité ne saurait tarder.

Avec l'appui du canton et de la centrale des possibilités de travail, un programme a été mis sur pied et un camp de chômage organisé pour être mis en activité dès que la nécessité s'en fera sentir. Le devis de première étape est de 25 000 fr.

Au cours de l'automne 1945, les fouilles de repérage ont été reprises du 6 au 28 novembre. Le terrain exploré s'étend parallèlement à la route cantonale à 45 m. au nord de celle-ci et à l'ouest du premier pavillon de mosaïques.

Alors que dans l'espace bordant la route, on n'avait au cours des fouilles du printemps pas rencontré de traces de constructions, la nouvelle zone explorée en renferme au contraire de nombreux vestiges.

Sous la couche d'humus, de 30 à 50 cm. d'épaisseur, on trouve un sol romain recouvert d'un lit de débris provenant des bâtiments disparus, dans lequel il y a beaucoup de petits cubes de verre ayant appartenu à des mosaïques. A plusieurs endroits, on rencontre des sortes de pavages avec ou sans mortier. Des murs ont été coupés par nos tranchées en dix-sept endroits différents. On a rencontré l'embouchure d'une fournaise sorte de praefurnium rempli de cendres.

On constate qu'il n'y a qu'une seule couche romaine ; il n'y a donc pas eu réutilisation de site à plusieurs époques. Les trouvailles n'ont pas été nombreuses. Un moyen bronze fruste une petite clef de fer,

quelques clous, une coquille d'huître et plusieurs fragments de marbre mouluré ou scié, quelques fragments de poterie dont l'un en barbotine avec le sujet des lièvres bien connu.

6. *Peyres et Possens.* — On se souvient de la découverte, il y a une année, d'une sépulture burgonde dans la gravière de la Moranche, qui mit en émoi la région parce qu'on avait cru y voir la tombe d'un personnage disparu mystérieusement il y a une vingtaine d'années. M^{lle} Reibold, conservatrice du Musée cantonal, qui s'est rendue sur les lieux et a vu l'entrepreneur de la gravière, en a reçu plusieurs plaques de ceinture trouvées au cours de l'exploitation, confirmant qu'il s'agit d'une nécropole burgonde, que l'on a malheureusement ignorée. Un avis nous sera dorénavant donné s'il se présente de nouveaux cas.

7. *Provence.* — Dans le petit vallon parcouru par le Vy-d'Etraz, à 300 m. en amont du Pont-Porret, se trouve la ferme du Pré Marillier, sur la rive gauche du ruisseau. Elle est dominée par une paroi de rocher calcaire, creusée de trois grandes rainures superposées formant autant d'abris sous roche orientés au midi.

Des sondages perpendiculaires au rocher ont été faits en juin 1945, par le D^r Jean Hübscher.

L'abri inférieur est long de 25 m., haut de 1 m. 80 à 2 m. et profond de 1 m. 70. Le sol est formé d'une couche de 10 à 40 cm. de terre mélangée de pierraille allant jusqu'à la grosseur du poing. On y a trouvé un canon de fusil se chargeant par la gueule et ayant servi de tisonnier pour un feu de berger. Dans la terre, éclats de verre à vitres et fragments de tuiles modernes.

L'abri médian est long de 25 m. et haut de 1 m. 20 dans sa partie la plus élevée. Le sol est rocheux ; le surplomb s'est éboulé récemment.

L'abri supérieur est haut de 1 m. 20 à 1 m. 50, le surplomb est de 1 m. Le sol est formé d'une couche de terre très sèche de 10 à 20 cm. d'épaisseur, mélangée de pierraille dans sa partie inférieure. On y a rencontré des ossements de lapin plus ou moins brisés.

[Ces deux derniers abris étaient inhabitables parce que trop bas. Le résultat de la fouille est donc tout à fait négatif.

8. *Rances. Gravière du Lavoir.* — En exploitant la gravière du Lavoir, on a mis à jour deux sépultures dont le squelette de l'une fut soigneusement extrait et rétabli sur le sol par les élèves de l'école de Rances. M. le pasteur Ledermann alerta le Musée cantonal et M^{lle} Reibold se rendit sur place. Il s'agit de sépultures burgondes certainement, mais aucune trouvaille n'est venue confirmer cette présomption.

9. *Rossinière. Grottes de Corjon.* — Les ossements recueillis lors de la seconde campagne de fouilles ont été envoyés pour détermin-

tion au Musée de Genève, mais ils ne sont pas encore rentrés. D'ores et déjà, on peut conclure que les grottes de Corjon n'ont pas été l'habitat d'êtres humains aux époques préhistoriques, et on n'y a pas rencontré non plus de traces de l'Ours des cavernes.

10. *Rochers de Naye. Grotte des Dentaux.* — M. le professeur Jayet a poursuivi son exploration lorsque les circonstances et le temps le lui permettaient. Un rapport sur les résultats obtenus à ce jour a paru dans l'annuaire de 1945 de la Société suisse de Préhistoire, auquel nous nous permettons de renvoyer.

11. *Villars-le-Comte.* — L'exploration du marais de Villars-le-Comte n'a pas donné le résultat attendu, et si l'on y a rencontré encore des restes de troncs, on a dû se rendre compte qu'il s'agissait uniquement d'arbres abattus probablement pour créer un passage au travers du marécage. Aucune trouvaille ou constatation d'habitat n'a été faite. La première trouvaille d'objets de bronze provenait donc d'un fait isolé, perte de sa marchandise faite par un probable marchand ambulancier en traversant le marais.

12. *Yverdon. Rue des Philosophes.* — En creusant la tranchée nécessaire à l'égout d'une construction nouvelle à la Rue des Philosophes, propriété de M. Decker, notaire, on a rencontré des murs anciens et des débris de poteries. M. André Kasser, jeune étudiant, a profité de ses vacances pour recueillir ce qu'il était possible de récolter, et la commune d'Yverdon a prêté gracieusement quelques ouvriers pour pratiquer une fouille d'exploration.

On mit à jour les fondations d'un bâtiment rectangulaire de 7 m. 40 sur 11 m. 50, construites en boulets et pierres éclatées d'apparence très archaïque. Le rectangle est partagé en longueur par un mur intermédiaire qui semble avoir séparé un portique du local principal. A l'intérieur de ce dernier, deux piliers construits postérieurement paraissent avoir été destinés à supporter la poutre. Des bases formées de grosses pierres placées régulièrement le long des murs ont servi de support à des claies ou à des rayons.

C'est la première construction romaine ou préromaine que l'on a rencontrée à Yverdon en dehors des murs, de *Castrum*, et il pourrait y avoir là l'un des vestiges du *Vicus* gaulois qui a précédé le *Castrum*.

L'une des poteries trouvées, reconstituée par le Musée national à Zurich, puis entrée au Musée d'Yverdon, est un fort beau vase peint de type plutôt rare, d'époque préromaine, qui viendrait confirmer l'appartenance de la maison découverte à la bourgade gauloise.

L'archéologue cantonal :

L. BOSSET, arch.